

une sécurité permanente aux deux côtés -- j'insiste là-dessus, aux deux côtés -- tout en abaissant le coût de la défense. Les discours que M. Brejnev a prononcés en mars et en mai de cette année pourraient annoncer à cet égard une percée importante. Il importe de donner suite aux indices du sérieux de l'Union soviétique quant à son désir de négocier une réduction des Forces. Le Canada appuie les efforts que l'OTAN déploie en vue d'un sondage bilatéral des intentions soviétiques. Nous croyons aussi qu'un représentant de l'Alliance pourrait apporter un complément aux contacts bilatéraux en examinant avec l'Union soviétique et d'autres pays la possibilité d'entreprendre les négociations le plus tôt possible en partant de principes convenus. Nous nous sommes félicités que les ministres de l'OTAN aient entériné à leur réunion de juin le projet de nommer un "explorateur" à ce sujet et qu'ils aient décidé que ce projet et d'autres propositions seraient étudiés à la réunion de haut échelon qui se tiendra à Bruxelles la semaine prochaine. Cette question de réduction des Forces est fort complexe puisqu'elle met en cause les effectifs militaires de nombreux pays dans plusieurs régions du centre de l'Europe, mais les bienfaits d'un accord récompenseraient bien les efforts déployés pour y parvenir. Il va sans dire que le Canada n'est pas plus disposé qu'aucun de ses alliés à sacrifier une sécurité bien établie en échange de vagues promesses. Nous invitons pourtant nos collègues de l'OTAN à faire avancer la question en profitant des occasions véritables qui pourront se présenter dans la recherche d'un accord que les deux camps puissent accepter.

Le Canada n'était pas partie aux entretiens quadripartites sur Berlin, mais nous avons pris une part active aux consultations qui ont eu lieu lors de ces entretiens. Nous nous félicitons de l'accord sur la première phase, qui a couronné plusieurs mois de négociations serrées. Nous espérons que la deuxième phase des négociations, qui concerne les autorités allemandes appropriées, sera terminée bientôt. D'ici là, le Canada, tout comme ses alliés, ne croit pas que le temps soit venu de passer des entretiens bilatéraux aux entretiens multilatéraux sur la possibilité d'une conférence sur la sécurité de l'Europe. Nous ne recherchons pas d'attermoiements en insistant pour que les entretiens sur Berlin connaissent une conclusion heureuse avant qu'on songe à la conférence sur la sécurité; nous ne faisons que reconnaître le fait que l'impuissance à conclure un accord entre l'Est et l'Ouest sur Berlin indiquerait que les temps ne sont pas encore mûrs pour la solution des grands problèmes européens. Dans l'hypothèse d'un accord sur Berlin, cependant, nous croyons qu'il y aurait des avantages importants à retirer d'une conférence sur la sécurité de l'Europe, à la condition qu'une telle rencontre soit bien préparée et qu'elle ait de bonnes chances de réussir. Toute conférence de cette nature devrait grouper non seulement tous les États membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie mais encore les pays neutres d'Europe intéressés. En attendant la conclusion de l'accord sur Berlin, l'Alliance doit poursuivre l'étude des problèmes de procédure et de fond que pose l'éventualité de la conférence.